

Manche

Au collège, ce logiciel est devenu indispensable

SUPPLÉMENT OUEST-FRANCE | mardi 23 mai 2017

597 mots



Marta Riandière La Roche, professeure d'espagnol au collège Saint-Exupéry de Sainte-Mère-Église.

Pronote est un logiciel utilisé par les professeurs, les parents, les élèves, les surveillants, les entreprises, les académies et toute personne ayant rapport avec les études.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi Pronote est-il devenu indispensable pour les professeurs ?

Le logiciel Pronote est devenu indispensable pour les professeurs des collèges et des lycées... « **Il permet de communiquer les notations des élèves, les emplois du temps, les bulletins de classe, les leçons et les appréciations** », explique Marta Riandière La Roche, professeure d'espagnol au collège Saint-Exupéry de Sainte-Mère-Église.

Comment les professeurs l'utilisent-ils ?

« **Nous pouvons communiquer avec les parents d'élèves sur des incidents ayant un lien avec le collège**, explique Marta Riandière La Roche. **Mais nous ne pouvons pas décider seuls des sanctions de l'élève concerné, sauf en cas de léger problème.** » Les enseignants sont également en mesure de consulter leur messagerie, voir et remplir les compétences des élèves.

Peuvent-ils accéder à Pronote depuis n'importe quel ordinateur ?

Les professeurs peuvent accéder à Pronote en dehors de l'établissement, mais cela dépend de

l'endroit où ils exercent.

Quelle utilisation les élèves en font-ils ?

Chiara, élève de 4^e C, consulte ses absences, ses punitions et ses travaux à faire, donnés par un ou plusieurs professeurs. « **Quand je vais sur Pronote, je regarde mes leçons pour les jours à venir, mes bulletins de chaque trimestre, le menu de la cantine et mon emploi du temps, explique-t-elle. Mais aussi les professeurs absents.** » De plus, elle a la possibilité de regarder ses moyennes de classe, ses ressources pédagogiques, ses manuels numériques, ses cours modifiés et ses suivis.

Quelles sont les informations disponibles pour les surveillants ?

Maureen Feuillye, surveillante au collège Saint-Exupéry, précise : « **Nous avons accès aux absences des élèves et des professeurs, à la liste des élèves de toutes les classes, aux emplois du temps de tous, aux salles disponibles et aux dispenses de sport.** »

Les surveillants ont accès à toutes ces informations grâce à une session commune, mais ils disposent également d'une session personnelle.

Quels sont les droits des dirigeants des collèges ?

Fabrice Rodriguez, le principal du collège, a le droit de remplir l'état civil de l'élève, les résultats scolaires, les renseignements sur le ou les parents, le courriel. Mais encore les stages disponibles, le cahier de texte, l'appel des absents, les emplois du temps, les réservations de salle...

« **L'administration peut remplir les mêmes renseignements que moi, sur ma demande, explique le chef d'établissement. J'ai besoin de Pronote tous les jours et je ne peux pas y entrer d'informations sur les professeurs, mais je peux communiquer avec eux grâce à une icône papillon.** »

Lucille GUIFFARD (4^e D),

Pamela AUMOND

et Laurine Philippe (4^e B).

Collège Saint-Exupéry

à Sainte-Mère-Église.